

Assurer la sécurité de l'enfant en ligne

Un nouveau rapport de l'UNICEF fait état des risques accrus et des stratégies optimales visant à protéger les enfants en ligne

Pour diffusion immédiate

Montréal, le mardi 13 décembre 2011 – De nouveaux éléments d'information sur les dangers en ligne auxquels les enfants sont exposés et sur les moyens les plus efficaces que les parents, tuteurs, tutrices et décideurs peuvent prendre pour accroître la sécurité de l'environnement en ligne sont présentés dans un rapport diffusé aujourd'hui par l'UNICEF.

« La majorité des jeunes Canadiens et Canadiennes ont accès à Internet », explique monsieur Marvin Bernstein, le conseiller principal de la défense des droits d'UNICEF Canada. « Ce rapport fait état d'importantes stratégies dont les Canadiens et Canadiennes doivent sérieusement envisager l'adoption, afin de protéger les enfants contre les dangers connus et émergents de l'environnement en ligne. »

Le rapport *Child Safety Online: Global challenges and strategies (en anglais seulement -* La sécurité de l'enfant en ligne : Les stratégies et les enjeux mondiaux) explique que les activités en ligne des enfants sont de plus en plus privées et fréquentes, le téléphone mobile ayant supplanté l'ordinateur personnel en tant qu'outil de navigation sur le Web le plus utilisé.

Certaines activités, comme l'envoi de sextos (l'envoi de textos ou la communication de photographies, d'illustrations et de vidéos à caractère sexuel), sont plus à risque que d'autres. L'envoi de sextos se veut généralement un échange intime entre deux personnes, mais les images sont souvent accessibles à un plus grand nombre d'internautes et cela peut avoir des conséquences désastreuses, engendrant parfois la dépression, l'intimidation et même l'autodestruction.

Les jeunes eux-mêmes estiment que la cyberintimidation représente la menace la plus grave sur Internet. Selon ce rapport, la cyberintimidation peut être particulièrement traumatisante en raison de son anonymat et de sa capacité d'intrusion permanente dans des lieux qui, normalement, devraient être sécuritaires pour les jeunes, et du fait qu'il s'agit souvent de lieux publics que leurs pairs peuvent voir.

Le rapport révèle également que plus de 16 000 pages Web à l'échelle mondiale affichent des millions de photographies, d'illustrations et de vidéos d'agressions commises sur des dizaines de milliers d'enfants très jeunes : 73 pour d'entre eux sont âgés de moins de dix ans. Sans oublier le fait que le contenu est de plus en plus visuel et violent.

« Compte tenu de l'essor du monde numérique, les enfants ont plus de possibilités que jamais d'accéder à une information enrichissante », observe monsieur Bernstein. « Cependant, Internet augmente aussi les dangers potentiels auxquels les enfants font face. Nous devons réagir à ces dangers d'une manière équilibrée et mesurée afin d'assurer la sécurité des enfants. »

Protéger les enfants en ligne

La première stratégie à adopter consiste à s'assurer que les enfants reçoivent une information qui leur est destinée et qui est adaptée à leur âge. Les enfants doivent mesurer les risques auxquels ils s'exposent et effectuer des choix éclairés et responsables lorsqu'ils utilisent les médias numériques.

Le Canada est un chef de file mondial en matière de protection légale des enfants contre l'exploitation sexuelle en ligne et hors ligne, mais le rapport indique que la législation ne constitue qu'un élément de la

réponse. Les parents, le personnel enseignant, les décideurs et le secteur privé ont tous un rôle à jouer. Les entreprises privées doivent faire preuve de vigilance, retirer les documents inappropriés des serveurs et offrir des programmes adaptés au jeune public et des options de contrôle des renseignements privés. Les fournisseurs de services sociaux doivent également reconnaître l'échange qui se produit entre les agressions en ligne et celles hors ligne, et procurer un soutien psychologique à tous les enfants qui en ont besoin.

Enfin, les législateurs doivent s'assurer que les lois en matière de protection de l'enfant ne sont pas, une fois appliquées, préjudiciables aux jeunes. Cet objectif peut être atteint grâce à des études d'impact sur la vie de l'enfant effectuées à une étape précoce. Par exemple, la diffusion de la pornographie juvénile donne lieu à des accusations criminelles en vertu de certaines lois, dans les cas où des adolescents ou des adolescentes font circuler des photographies ou vidéos d'eux-mêmes à caractère sexuel.

La création d'un poste de commissaire national aux enfants représente également une mesure importante en vue de la mise en place d'une stratégie d'intervention nationale visant à lutter contre l'exploitation sexuelle, les agressions et l'intimidation en ligne et hors ligne.

« Il est impossible d'éliminer tous les risques en ligne auxquels les enfants sont exposés, explique monsieur Bernstein. De nombreuses stratégies permettent cependant d'atténuer efficacement ces risques tout en respectant les droits de l'enfant et en s'assurant que les jeunes mettent à profit les possibilités intéressantes que la technologie toujours en évolution peut leur offrir. »

Les jeunes, les parents, les entreprises et les autres intéressés et intéressées peuvent obtenir des conseils et des sources d'information en consultant le <u>www.unicef.ca/securiteenligne</u>.

-30-

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF est le chef de file mondial des organismes humanitaires et des agences de développement axés sur l'aide à l'enfance. Grâce à des programmes novateurs, ainsi qu'à la promotion et à la défense des droits de l'enfant, nous protégeons ces droits et sauvons la vie d'enfants dans pratiquement chaque pays du monde. Notre portée mondiale, notre influence sans égale sur les décideurs et nos divers partenariats nous permettent de contribuer largement à façonner un monde digne des enfants, où aucun d'entre eux ne mourrait de causes évitables. Entièrement tributaire de contributions volontaires, l'UNICEF vient en aide aux enfants sans égard à leur origine ethnique, leur religion ou leur opinion politique. Pour obtenir davantage de renseignements sur l'UNICEF, visitez le www.unicef.ca.

Au Québec et pour les médias francophones du Canada :

Isabelle Fortin Spécialiste des communications UNICEF Québec

514 288-5134 poste 8425/cell. : 514 232-4510

ifortin@unicef.ca